

# Mobiles: les licences 4G seront attribuées en fin d'année

L'Autorité de régulation des télécoms (Arcep) a annoncé vendredi le calendrier pour [l'attribution des licences 4G en France](#).

Tandis que **l'appel d'offres débutera en mai, les licences devraient être décernées en fin d'année 2011**. Après de longues négociations, le gendarme des télécoms et l'Etat sont finalement parvenus à un accord . En effet au ministère des finances [la priorité était de remplir les caisses de l'Etat](#), puisque **la 4G devrait lui rapporter près de 2 milliards d'euros**, alors que l'Arcep s'attardait sur l'aménagement du territoire.

Néanmoins, plusieurs opérateurs ont affiché leur mécontentement sur les conditions d'attribution et le calendrier. **Xavier Niel, P-dg d'Iliad-Free a d'ailleurs adressé une lettre à Eric Besson**, ministre de l'économie numérique publiée par *LesEchos.fr*.

D'après lui, « *la procédure (...) privilégie l'aménagement du territoire et la valorisation du spectre. Le développement de la concurrence, troisième objectif fixé par le gouvernement, est peu pris en compte* ». En effet, **un opérateur peut acquérir jusqu'à 60% du spectre**. Les opérateurs craignent alors une incapacité à rivaliser avec Orange, puisqu'étant plus riche que ses concurrents, il pourrait s'accaparer une bande passante bien plus large.

Xavier Niel demande donc à l'Etat de baisser « *significativement les plafonds* » et **d'accorder la garantie d'un accès au spectre à au moins quatre opérateurs**. Par ailleurs il souhaite un nouveau report pour l'attribution des licences, dénonçant, la volonté de l'Etat de maximiser ses recettes budgétaires au détriment d'une mise en place dans de bonnes conditions du [réseau très haut débit en France](#).

En mars dernier, Martin Bouygues avait également fait part de son inquiétude, et **exigeait une largeur égale de bande passante 4G pour les quatre opérateurs** afin d'éviter toute « *discrimination* » .